

Prochaine parution: mercredi 24 juin 2020

LA PAROLE AUX ACTEURS DE LA REPRISE

Selon l'Insee, la baisse de production liée à la crise du Covid-19 est proche de 33% en Moselle. Un constat inédit qui nécessite de faire redémarrer rapidement l'activité économique et notamment dans l'artisanat. Au-delà de l'intention, les acteurs de cette reprise font le point et nous expliquent leur stratégie.



Liliane LIND – Union nationale des entreprises de coiffure de Moselle (UNEC 57) – Présidente de la CMA 57

« Ouverts depuis le lundi 11 mai, les coiffeurs sont très contents de retrouver leurs clients pour leur apporter le bien-être qu'ils avaient perdu en se regardant dans le miroir. Nous attendions tous ce déconfinement. Nos clients ont répondu présents car, pour beaucoup d'entre eux, ce rendez-vous chez leur coiffeur est primordial. Pour reprendre notre activité, nous avons su nous adapter et garantir la sécurité de nos employés et clients. Nous avons réaménagé l'organisation intérieure de nos salons, modifié nos horaires d'ouverture et repensé notre processus de prise de rendez-vous. Pour rebondir, il nous faut être encore plus créatifs et réussir à fidéliser davantage. Un challenge indispensable pour maintenir la convivialité tout en conjuguant expertise professionnelle et efficacité économique. Mais nous sommes prêts à relever ce nouveau défi et espérons que les mosellans nous y aideront. Nous savons aussi pouvoir compter sur la CMA 57 qui nous a accompagné avec réactivité et efficacité et le fait encore, comme elle s'y emploie avec tous les autres métiers de l'artisanat. En ma qualité de Présidente de la CMA 57, je continuerai à y veiller ».



Daniel SEYER – Fédération patronale de la boulangerie-pâtisserie de la Moselle

« Nous comptons avant tout sur le soutien des amateurs de bons pains pour permettre à nos artisans de sortir de cette période compliquée sans trop de dommage. Présents dès le début de la crise au service des français, nous continuons à l'être aujourd'hui. J'aimerais que nous n'oublions pas que nos boulangers ont constitué un vrai lien social durant toute la durée du confinement et étaient eux aussi en première ligne de ce combat. Je tiens d'ailleurs à remercier les consommateurs qui ont contribué au maintien de nos activités en continuant à fréquenter nos boulangeries. Notre profession a parfaitement su s'adapter en préservant la sécurité de ses salariés et clients. Nous répondrons aux nouvelles attentes des consommateurs. Cette détermination affichée par nos artisans augure de jours meilleurs. Je serai bien évidemment à leurs côtés, avec l'ensemble des élus de la Fédération, afin de les accompagner pour relever les nouveaux défis. Il faut que nous restions optimistes et unis. Ensemble, professionnels et consommateurs, nous construisons l'avenir ».



Christian NOSAL – Fédération des bouchers-charcutiers-traiteurs de la Moselle

« Nos entreprises de boucherie-charcuterie n'ont majoritairement pas arrêté de travailler durant la crise. Conscientes de la nécessité de pourvoir à l'approvisionnement de tous, nous nous sommes adaptées et avons fait beaucoup d'investissements tant matériel que personnel. A présent, le défi va plutôt être dans la pérennisation des actions mises en place durant cette crise (e-commerce, systèmes de commandes/livraisons, etc). Il va nous falloir conserver nos nouveaux clients et mettre en avant nos démarches de services et de conseils, tout en communiquant sur les mesures d'hygiène certes importantes en cette période mais qui faisaient déjà partie de notre métier avant la pandémie. Il est également important que nous pensions à l'avenir en continuant à former des apprenti(e)s qui seront nos collaborateurs et repreneurs d'entreprises de demain. Pour amorcer cette reprise, j'invite donc nos artisans bouchers-charcutiers-traiteurs à faire connaître au plus vite leurs besoins d'apprenti(e)s pour la rentrée de septembre 2020 ».



Alain GLAD – Syndicat départemental des artisans taxis de Moselle

« Nous, artisans taxis, avons comme mission première de rassurer sur les conditions sanitaires à l'intérieur de nos véhicules et garantir une totale sécurité à nos passagers. C'est la raison pour laquelle nous avons pris très rapidement la décision d'investir dans tout le matériel indispensable et notamment dans les EPI (Equipements de Protection Individuelle) et ce malgré le coût important pour nos entreprises. Nos conducteurs sont donc tous équipés des produits nécessaires et désinfectent leur véhicule après chaque transport. Ils portent en complément des masques et ont à disposition du gel hydroalcoolique. Chaque personne transportée est placée à l'arrière du véhicule et se trouve dorénavant séparée du conducteur par une paroi transparente amovible et souple pour respecter les normes de sécurité constructeur des véhicules. Enfin, une seule personne est admise par taxi sauf si les passagers appartiennent au même foyer, mais dans la limite de deux personnes. Ces investissements sont pour nous la condition préalable à la reprise. Nous contribuons à relancer notre activité en rassurant notre clientèle, en expliquant par exemple que nos artisans taxis sont une alternative plus sécuritaire que les transports en commun qui participent à la propagation du virus ».



Franck PERRIER – Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment de la Moselle (CAPEB 57)

« Au cours de ces dernières semaines, nos adhérents ont fait preuve de solidarité, bienveillance et résilience. Aujourd'hui, c'est la pérennité des structures qui est dans tous les esprits. Plus que jamais, les entreprises ont pu réaliser l'importance d'adhérer à une organisation professionnelle apportant un réel accompagnement et soutien au quotidien. Pour que l'activité économique redémarre, nos adhérents vont s'efforcer de rassurer leurs clients et leur démontrer qu'ils prennent toutes les précautions possibles pour exercer leur métier sans risque. Accompagnés par la CAPEB 57 depuis le début du confinement, nos artisans ont en effet réalisé toutes les démarches nécessaires à une reprise d'activité conforme aux règles sanitaires. Nous appelons donc les particuliers mosellans à faire confiance aux entreprises artisanales du bâtiment et à leur ouvrir leurs portes pour concrétiser les projets qu'ils ont. Vous pouvez devenir acteurs de cette relance économique. Pour que l'après ne soit pas comme l'avant, travaillons tous ensemble et raisonnons local. #PLUS FORTS ENSEMBLE ».



Philippe FISCHER – Corporation des artisans pâtisseries, confiseurs, chocolatiers et glacières de la Moselle

« Pour les pâtisseries-chocolatiers de la Moselle, la situation a été très confuse dès le départ. N'étant pas considérés au même titre que les boulangers, notre activité n'a pas été déclarée indispensable bien qu'étant pourtant alimentaire ». Nous avons donc été contraints de fermer nos établissements en étant impactés sur la partie confiserie-pâtisserie-chocolaterie-glacier, mais aussi salon de thé. Une double peine qui nous a fragilisés.

Les fêtes de Pâques nous ont permis de travailler un peu via des livraisons même si la majorité des réalisations en chocolat déjà fabriquée en amont a été distribuée gracieusement... Une façon pour nous de démontrer notre solidarité dans cette dure épreuve. Cette crise aura eu néanmoins le mérite d'accélérer le développement du e-commerce dans nos entreprises alors que nombre d'artisans repoussaient auparavant cette idée. La reprise peut donc passer par là, à savoir le développement de ce nouveau marché complémentaire à notre activité traditionnelle. Il nous faut « transformer l'essai ». Pour mener à bien ce projet, nous allons d'ailleurs mettre en place des formations *ad hoc* avec la CMA 57. Il nous faut espérer que les mosellans soient au rendez-vous et que les consommateurs ayant découvert le commerce de proximité à l'occasion de cette crise aient de la mémoire et gardent cette bonne habitude ».



Pierre SCHAEFFER – Fédération patronale du bâtiment et des travaux publics de Moselle (FBTP 57)

« Dès le premier jour du confinement, la priorité des artisans de la Fédération du BTP 57 a été de veiller à la bonne santé de leurs salariés et clients. Un guide de recommandations sanitaires, validé par le Gouvernement, détaille aujourd'hui les mesures pour que nos chantiers se déroulent en toute sécurité. Nous nous assurons aussi à ce que les artisans soient vigilants sur leur trésorerie. On les informe sur la possibilité d'obtenir des décalages de paiement de charges ou des prêts bancaires. Actuellement il est indispensable pour eux d'obtenir un règlement rapide des travaux réalisés. Quelle que soit leur situation, notre Fédération les accompagne. Pour soutenir l'activité nous en appelons aussi aux mosellans. La période de confinement a en effet permis à certains de réfléchir à la rénovation de leur habitat, alors que d'autres avaient déjà des projets. Nous vous invitons donc à contacter nos artisans et à concrétiser vos travaux. Grâce au respect des gestes barrières et précautions prises par nos artisans, nous pourrions les réaliser en toute sécurité. En agissant ainsi vous contribuez à soutenir l'économie et les emplois locaux. Nous comptons sur vous ».



“DANS CES MOMENTS DE CRISE, J'AI PU COMPTER SUR MON CONSEILLER. TOUTES MES DÉMARCHES ONT ÉTÉ FACILITÉES POUR LA REPRISE”.

DÉJÀ 1,3 MILLIARD D'EUROS DISTRIBUÉS⁽¹⁾ POUR AIDER LES ENTREPRISES D'ALSACE, DE LORRAINE ET DE CHAMPAGNE.

En tant que banque créée par et pour les entrepreneurs, nous avons déjà accompagné 8 900⁽¹⁾ entreprises de la région avec le Prêt Garanti par l'État (PGE)⁽²⁾.

Nous restons mobilisés pour faciliter votre reprise avec nos solutions sur mesure.

BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE 

(1) Source BPALC : Prêts Garantis par l'État distribués au 19/05/2020. (2) Sous réserve des conditions d'éligibilité et de l'étude de votre dossier. Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne – Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L512-2 et suivants du CMF et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit. Siège social : 3 rue François de Cures – BP 40124 – 57021 Metz Cedex 1 – 356 801 571 RCS Metz – Société de courtage et intermédiaire en assurances inscrite à l'ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : Getty Images – 